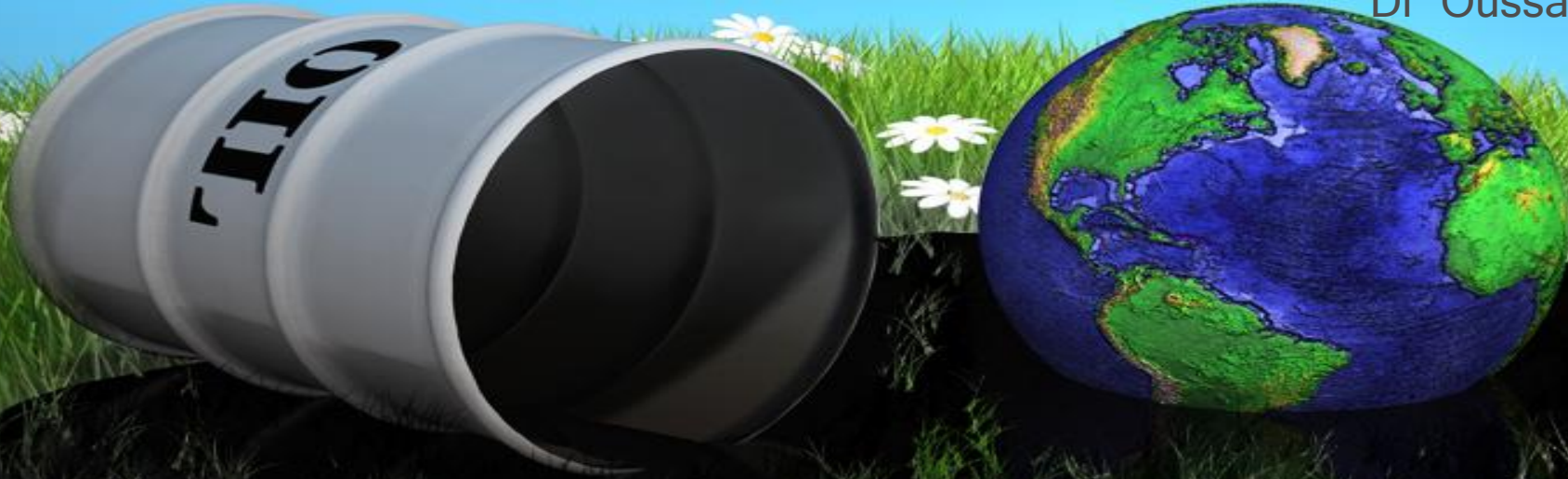




Université Aboubekr Belkaid
Département d'architecture Tlemcen

Développement durable et architecture responsable

Dr Oussadit Hasna Imene





DEVELOPPEMENT DURABLE

DEVELOPPEMENT SOUTENABLE

SUSTAINABLE DEVELOPEMENT

L'époque contemporaine est marquée par la présence dans de nombreux et différents discours tant scientifiques, que politiques ou économiques du terme de « **développement durable** ».

Il se diffuse au sein des différentes disciplines et domaines de notre société. Il s'est principalement vulgarisé par le fort essor des préoccupations relatives à l'environnement (depuis la remise en cause du développement et la constatation des atteintes portées à l'environnement à partir des années 1970).



Définition

Le développement durable est la notion qui définit le besoin de transition et de changement dont a besoin notre planète et ses habitants pour vivre dans un monde plus équitable, en bonne santé et en respectant l'environnement.

Le développement durable vient du rapprochement de deux mots, qui mis bout à bout définissent un modèle d'organisation de la société.

- Par **développement** on entend l'amélioration des performances (économiques, sociales etc...) d'une société.
- Le terme **durable** caractérise une chose qui tient dans la durée, qui est stable et résistant.



Une nouvelle définition

« Améliorer les conditions d'existence des communautés humaines,
tout en restant dans les limites de la capacité de charge des écosystèmes »



Il se situe à l'intersection de ces trois sphères.

Culturel (architecture)

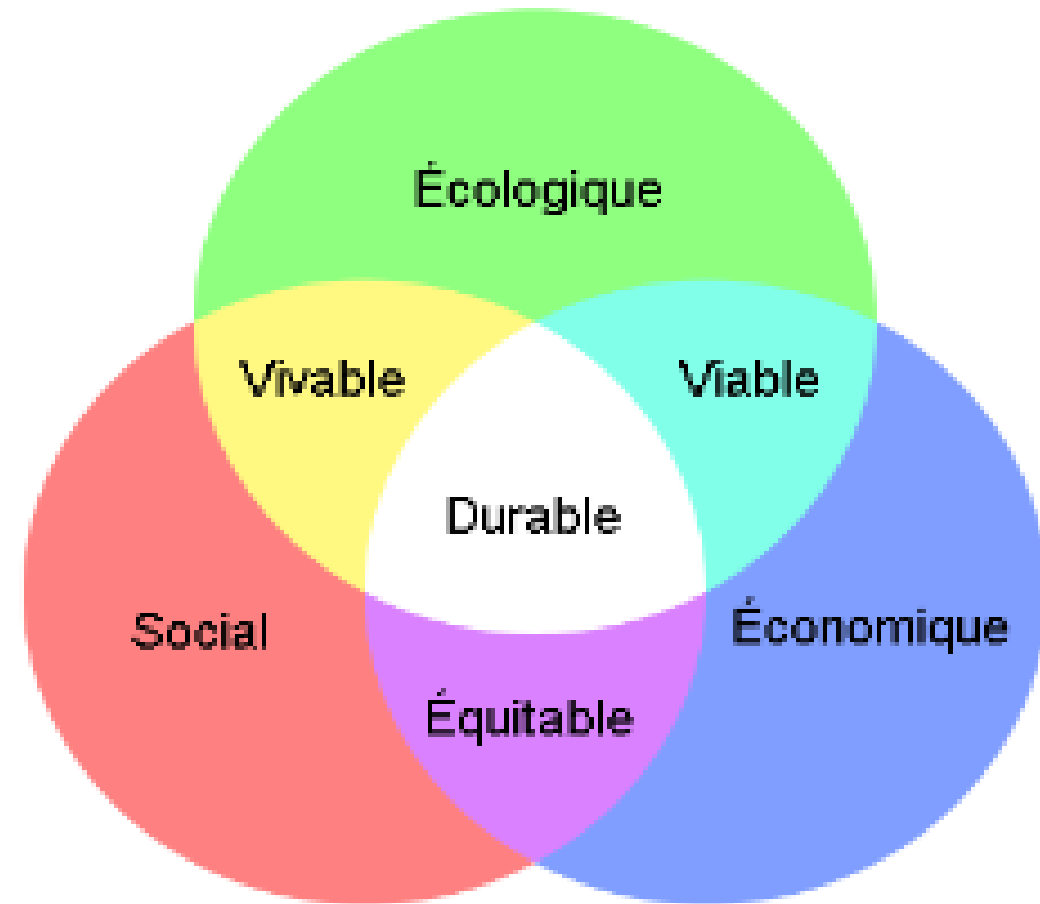
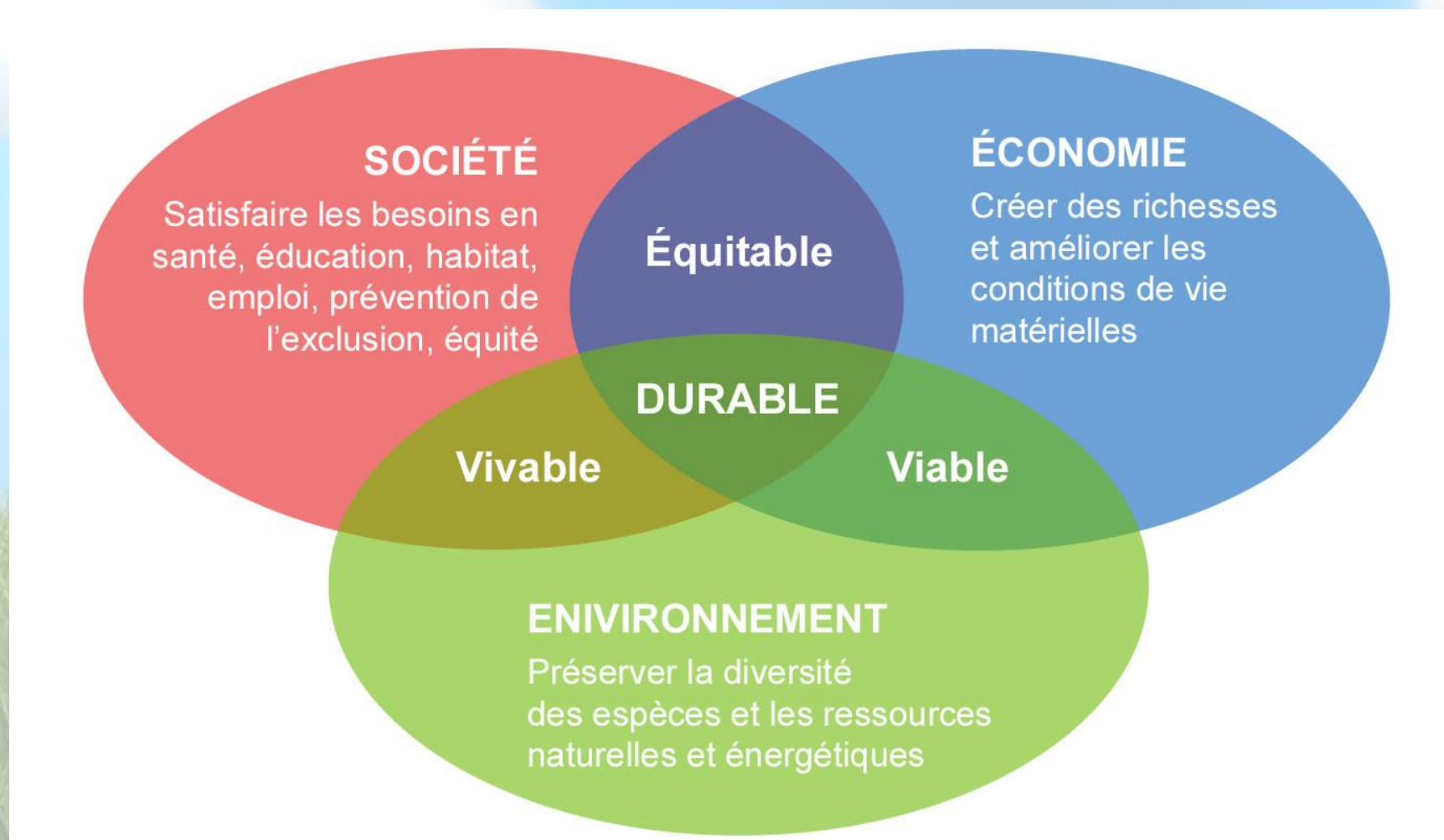
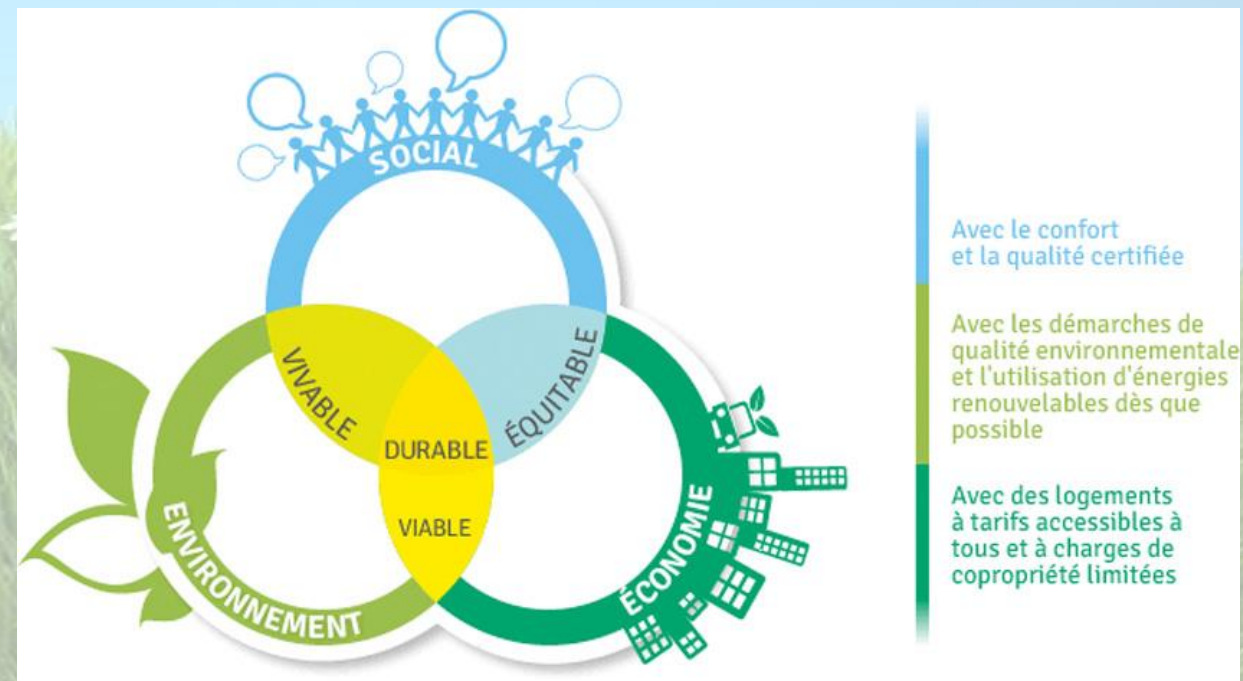
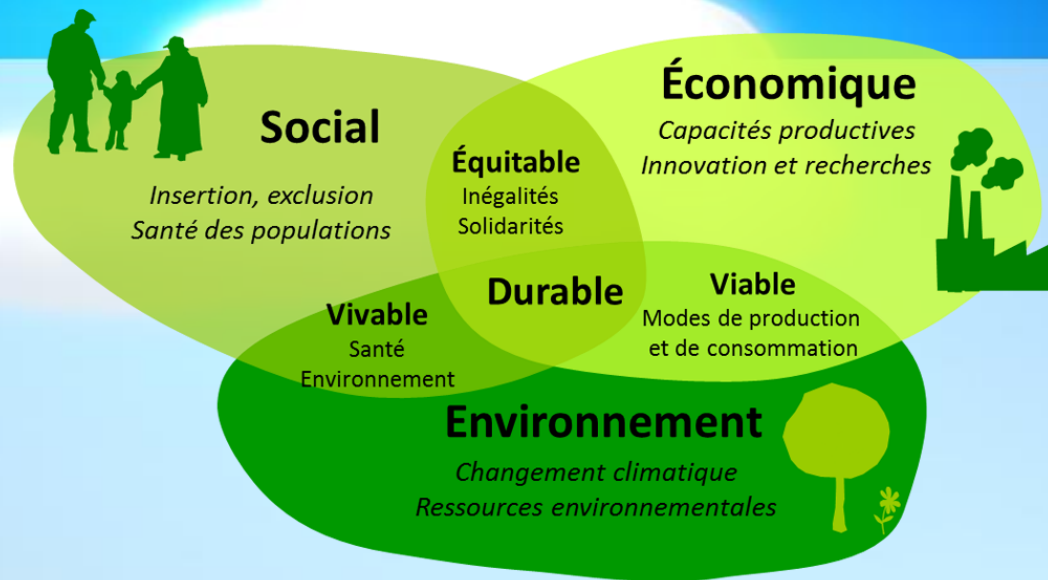


Schéma du développement durable





Selon cette définition, **Trois dimensions** principales sont abordées dans la démarche du développement durable :

- **L'intégrité de l'environnement.** C.à.d. Inclure, dans l'ensemble des actions des communautés humaines , la préoccupation de la vitalité et de la diversité des espèces et de l'ensemble des écosystèmes naturels terrestres et aquatiques.
- **L'équité sociale,** entres les nations, les individus et les générations, en favorisant l'accès pour tous à l'emploi, à l'éducation, aux services médicaux et sociaux, à un logement de qualité; en permettant la participation , pour l'ensemble des groupes de la société , aux différents processus de prise de décision.
- **L'efficacité économique,** en favorisant la gestion optimale des ressources humaines, naturelles et financières, afin de permettre la satisfaction des besoins des communautés humaines.

Les multiples implications générées par le développement durable en font un sujet à la fois complexe et transversal.



En architecture:

Toutes les pratiques qui ont pour objectifs de réduire l'impact négatif d'un bâtiment sur son environnement et de prendre soin de la qualité de vie des utilisateurs.



Un ensemble de choix de techniques, des méthodes de gestion, la sélection des matériaux employés et l'organisation interne des fonctions et des espaces, afin de maîtriser, en particulier, la consommation d'énergie et l'aménagement du cadre de vie des utilisateurs.



- tout d'abord en préservant l'intégrité environnementale, en respectant les écosystèmes en place et en garantissant la **mise en œuvre de dispositifs écologiquement sains**,
- en favorisant l'équité sociale entre les individus, entre les nations, entre les générations, et en facilitant l'accès à **l'éducation, à l'emploi, aux soins, au logement... à la qualité de vie**,
- en améliorant **l'efficacité** par une saine gestion des ressources allouées à la satisfaction des populations et en passant par la **responsabilisation des entreprises et des citoyens** au regard des biens qu'ils produisent et qu'ils consomment,
- en contribuant par leur créativité à enrichir **l'expression culturelle des communautés humaines** dans l'aménagement et la fabrication des territoires et des agglomérations qu'elles habitent.



Le développement durable : repères historiques

- **1968:** Création du Club de Rome (organisation internationale, non gouvernementale, vouée à l'étude de problématiques d'envergure mondiale – politiques, sociales et culturelles, environnementales, technologiques), souhaitant que la recherche s'empare du problème de l'évolution du monde pour cerner les limites de la croissance.
- **1972: publication du rapport « Halte à la croissance » par le club de Rome** qui met l'accent sur les effets négatifs de la croissance économique basée sur les énergies fossiles.
- **1972:** 1^{er} sommet de la terre (du 5 au 16 Juin à Stockholm), **Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain**. L'un des principaux résultats de cette rencontre a été l'adoption par les participants d'un plan d'action pour lutter contre la pollution.

Un Programme des Nations Unies pour l'Environnement ([PNUE](#)) a été fondé.

Pour la première fois l'environnement est envisagé comme un patrimoine mondial à transmettre aux générations futures.



1972



Club de Rome
«Halte à la croissance»
(The limits of growth)

Stockholm
«Eco-Développement»
(Ignacy Sachs)



Une seule terre Un seul peuple

L'homme a un droit fondamental à la liberté, à l'égalité et
à des conditions de vie satisfaisantes dans un
environnement dont la qualité lui permette de vivre dans
la dignité et le bien-être.

RESPONSABILITE



- **1980:** « l'union internationale pour la conservation de la nature » publie un rapport « la stratégie mondiale pour la conservation », où apparaît pour la 1^{ère} fois la notion de développement durable.
- **1982:** Production de la Charte des Nations unies pour la nature, qui adopte le principe « toute forme de vie est unique et doit être respectée »
- **1985:** Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone. un programme de réduction massive de l'utilisation des substances les plus nocives pour la couche d'ozone a été élaboré.
- **1987: la publication de la commission mondiale sur l'environnement d'un rapport intitulé *Notre avenir à tous***, également appelé rapport Brundtland (du nom de la présidente de la commission, la norvégienne Gro Harlem Brundtland, ce rapport popularisera l'usage de l'expression « développement durable » et sa définition,

Il décrit pour la première fois les liens qui existent entre les questions environnementales et les enjeux sociaux, économiques et culturels.



1987

Rapport BRUNDTLAND « NOTRE AVENIR A TOUS »

Le **DEVELOPPEMENT SOUTENABLE** est un développement qui répond aux **BESOINS** du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.



1987

PROBLEMES COMMUNS

Population et ressources humaines

Industries: produire plus avec moins

Espèces et écosystèmes

Sécurité alimentaire

Le défi urbain

Énergie

Sécurité

Paix

RESPONSABILITE



- **1992: sommet Mondial de la terre à Rio,**

- ✓ Adoption d'un plan d'action appelé « Agenda 21 » (XXIe siècle) par 173 chefs d'états.
- ✓ La **Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement a été élaborée**, adoptée par 179 nations, elle constitue un document affirmant un engagement à l'échelle internationale envers les principes du développement durable.
- ✓ Des textes ont été adoptés lors de cette rencontre :
 - la Convention sur la diversité biologique;
 - la Convention sur les changements climatiques (et son corollaire, le protocole de Kyoto);
 - la Convention sur la lutte contre la désertification;
 - la Déclaration sur la gestion, la conservation et le développement durable des forêts.

N.B: L'agenda 21 est un guide qui liste les objectifs à atteindre au XXIe siècle dans les trois pôles du développement durable, Les nations qui s'y engagent doivent l'appliquer aux niveaux national, régional et local.



1992

Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro

Nous ne pouvons continuer avec les politiques actuelles qui perpétuent l'écart économique dans les pays et entre eux, qui augmentent la pauvreté, la faim, la maladie et l'analphabétisme dans le monde et qui causent la détérioration continue des écosystèmes dont nous dépendons pour survivre sur terre.



- **2002: Sommet de la Terre - Le Sommet mondial sur le développement durable** à Johannesburg en Afrique du Sud,
 - ✓ les participants ont renouvelé leur engagement envers les principes définis dans la **Déclaration de Rio** et les objectifs du programme **Action 21**,
 - ✓ Des cibles ont été visées, Parmi celles-ci:
 - l'élimination de la pauvreté,
 - la modification des modes de consommation et de production non viables,
 - la protection et la gestion des ressources naturelles.

Les participants ont également abordé le thème de la mondialisation et les liens unissant les questions de la santé et du développement. les représentants de gouvernements présents se sont engagés à élaborer des stratégies nationales de développement durable pour les mettre en œuvre avant l'année 2005.



2002

Sommet mondial du développement Durable à JOHANNESBURG

Un état des lieux préoccupant

- Le Développement Durable objet d'une négociation permanente.
- L'engagement des collectivités territoriales.
- L'implication des entreprises.



- **2012 : Sommet de la terre à Rio (Rio+20),**

- ✓ rassemblé à un très haut niveau l'ensemble des États du monde en faveur du développement durable. C'est le premier sommet pensé pour la société et par la société civile.
- ✓ Les principaux engagements du sommet de Rio +20 sont en faveur du développement durable.
- ✓ Le sommet de Rio + 20 a adopté un texte intitulé "**l'avenir que nous voulons**" qui contribue à l'élimination de la pauvreté, à la croissance économique et durable, à l'amélioration et l'intégration sociale, au bien être de l'humanité, à créer des disponibilités d'emploi et de travail décent pour tous, tout en préservant le bon fonctionnement des écosystèmes de la planète.
- ✓ Des engagements nouveaux en faveur du développement durable : une gouvernance internationale de l'environnement, une gouvernance mondiale du développement durable, un renforcement du rôle de la société civile, un financement du développement durable, un transfert de technologies, une consommation et production durable .



- **2015:** la France préside la Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015 (COP21).
- ✓ 195 pays y'ont participé,
- ✓ Un accord international sur le climat a été validé par tous les participants, fixant comme objectif une limitation du réchauffement climatique entre 1,5 °C et 2 °C d'ici 2100
- **2016 : Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages**

Elle prévoit la création de l'Agence française pour la biodiversité, l'interdiction des insecticides néonicotinoïdes, la réparation du préjudice écologique, la mise en œuvre du protocole de Nagoya, le renforcement du dispositif de compensation, de nouveaux outils juridiques de protection ainsi qu'un durcissement des sanctions.



Tous les pays développés ont désormais pris conscience de la nécessité d'infléchir leur modèle économique pour affronter des enjeux qui ne nous apparaissaient pas cruciaux il y a peu d'années encore.

La question du réchauffement climatique est la plus sensible mais s'y ajoutent la **préservation de notre patrimoine environnemental (biodiversité)**, **l'équilibre social entre territoires riches et pauvres** et la **préservation des ressources naturelles non renouvelables**.

Pour qu'une évolution des comportements humains soit réellement positive et durable, elle doit tenir compte de chacun. Au delà de la protection de la biodiversité et des équilibres naturels, des changements doivent se mettre en place ayant comme objectif **l'éradication de la pauvreté**.

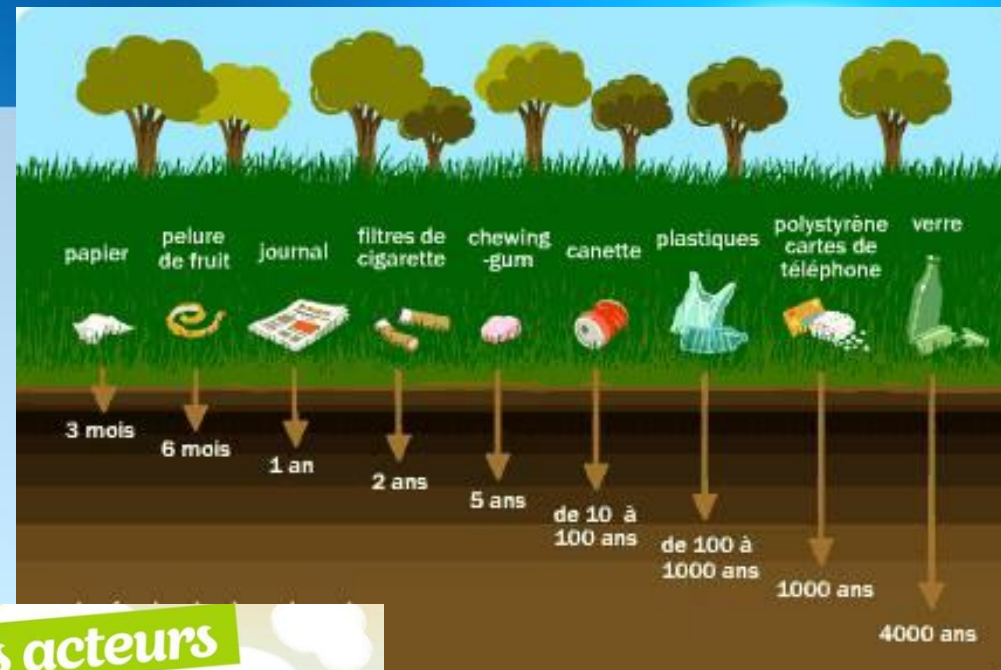
Des changements sont nécessaires dans pratiquement tous les aspects de l'activité humaine.





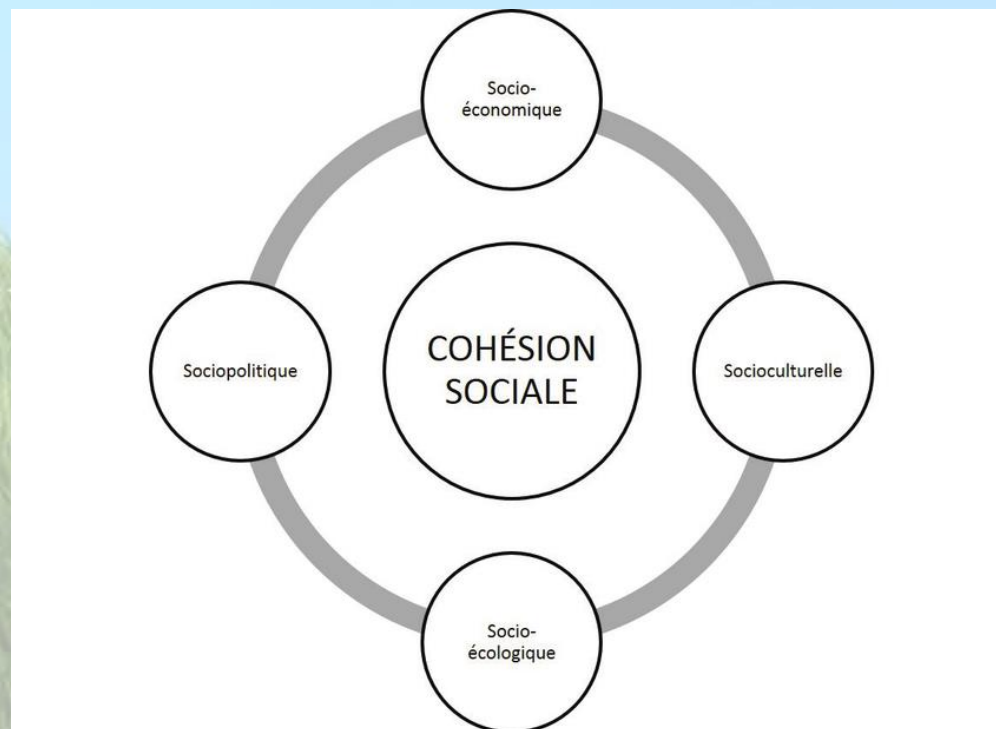
1er défi : Préserver l'environnement

- ✓ *Economiser et préserver les ressources naturelles*
- ✓ *Protéger la biodiversité, c'est-à-dire maintenir la variété des espèces animales et végétales pour préserver les écosystèmes*
- ✓ *Eviter les émissions de CO2 pour lutter contre le changement climatique*
- ✓ *Gérer et valoriser les déchets*



2ème défi : Favoriser la cohésion sociale

- ✓ *Lutter contre l'exclusion et les discriminations, c'est-à-dire respecter et protéger les personnes les plus faibles (en situation de handicap, âgées, minoritaires...), donner l'accès aux droits sociaux pour tous*
- ✓ *Favoriser la solidarité*
- ✓ *Contribuer au bien-être*
- ✓ *Valoriser les territoires*



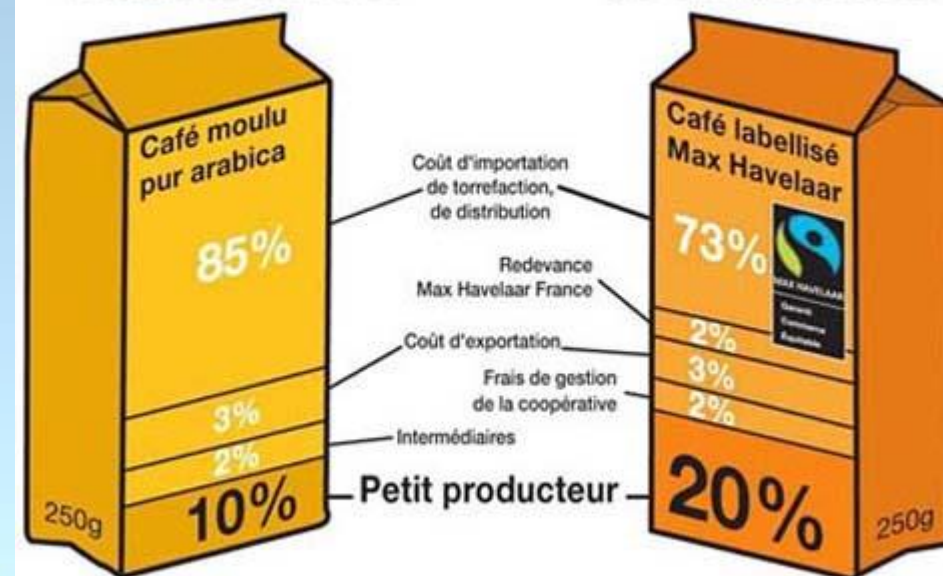
3ème défi : Promouvoir une économie responsable

- ✓ Développer des pratiques commerciales innovantes et éthiques pour mieux répartir les bénéfices et les richesses. Ex : le commerce équitable, le microcrédit, le micro-don
- ✓ Répartir les richesses et les bénéfices de façon plus juste,
- ✓ Intégrer le coût social et environnemental dans le prix des produits,
- ✓ Chercher à développer le tissu économique local
- ✓ Economie circulaire : réduire, récupérer, recycler, réparer au lieu de produire

Décomposition du prix d'un paquet de café

SYSTEME TRADITIONNEL

SYSTEME MAX HAVELAAR



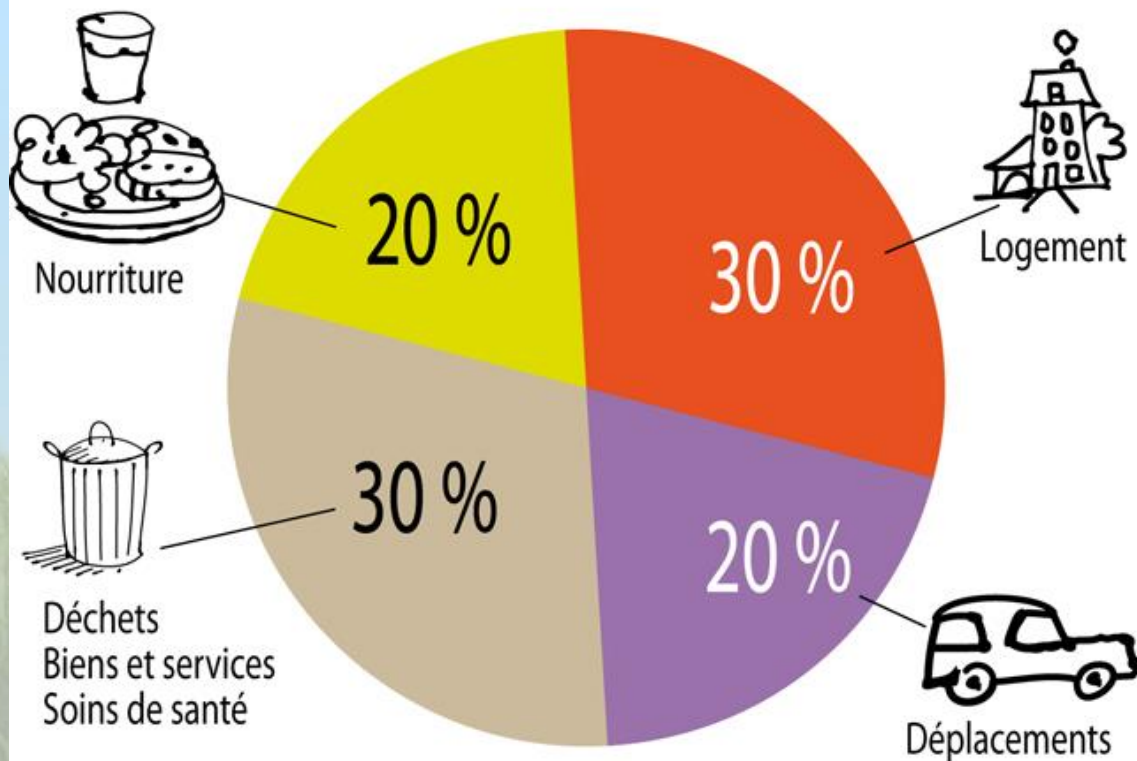
le New York), la moyenne de développement

L'empreinte écologique?

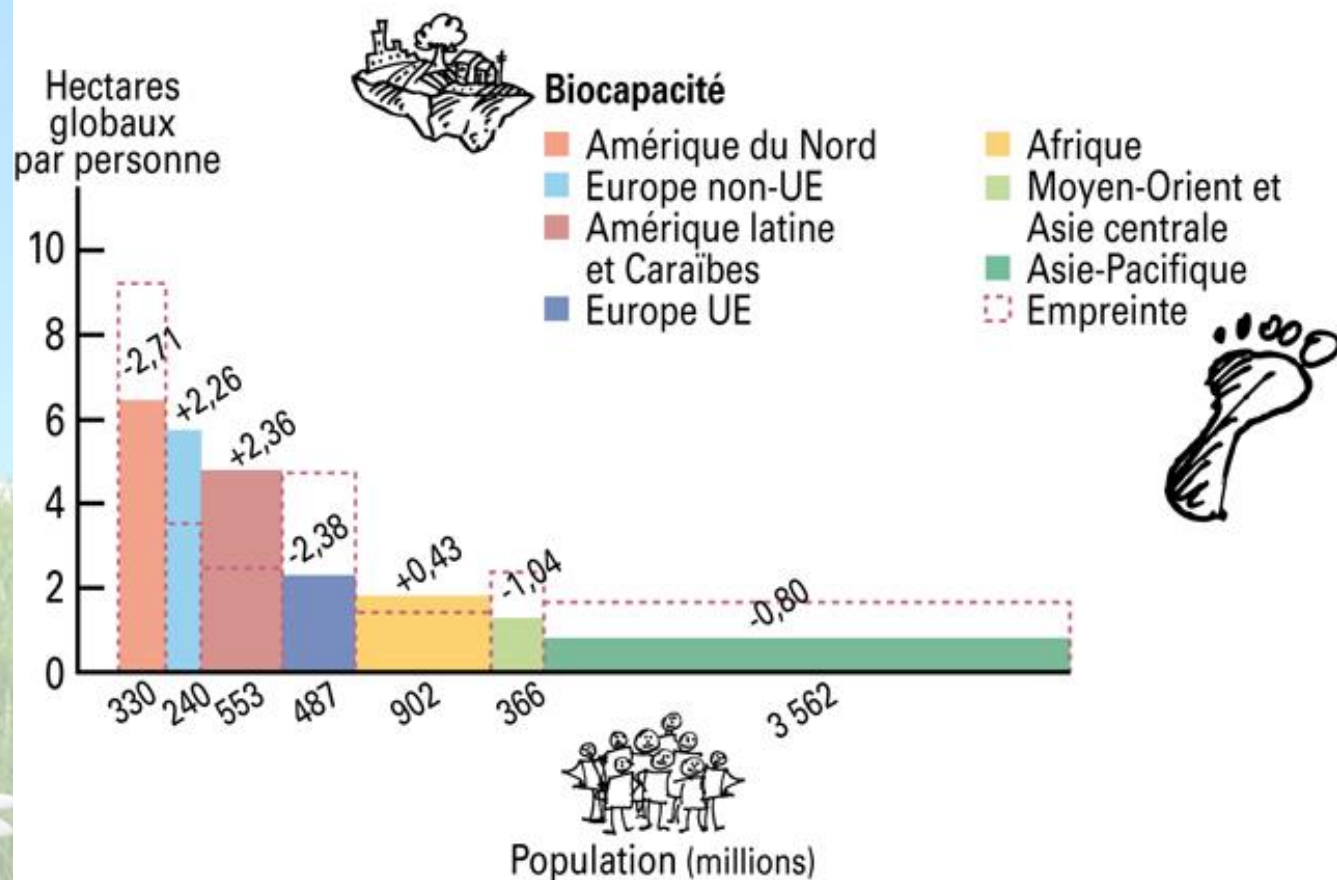
- Il s'agit d'un indicateur purement environnemental fondé sur la superficie utilisé pour les activités humaines.
- Le professeur britannique Colin Fudge propose une définition simple : pour lui, l'empreinte écologique est « la superficie géographique nécessaire pour subvenir aux besoins d'une ville et absorber ses déchets ».
- Elle correspond à la surface nécessaire pour les constructions, à celle des forêts utilisées pour la production de bois et de papier, des forêts qui seraient nécessaires pour absorber les émissions de CO₂.



QU'EST-CE QUI PÈSE LE PLUS LOURD DANS L'EMPREINTE BELGE ?

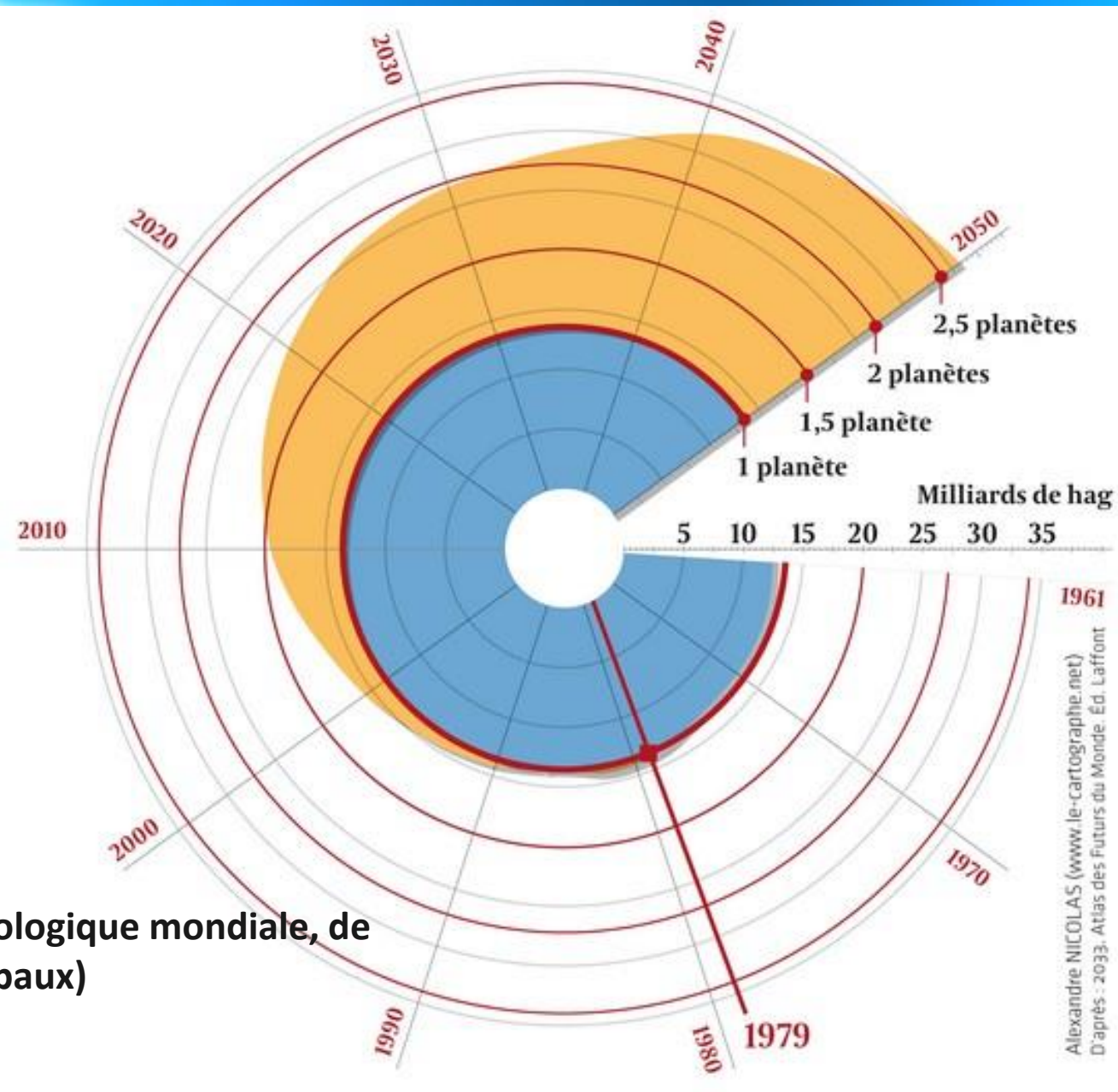


BIOCAPACITÉ ET EMPREINTE ÉCOLOGIQUE PAR RÉGION, 2005



Source : « Rapport Planète Vivante 2008 », WWF, Global Footprint Network et ZSL Living Conservation, 2008, p. 17.

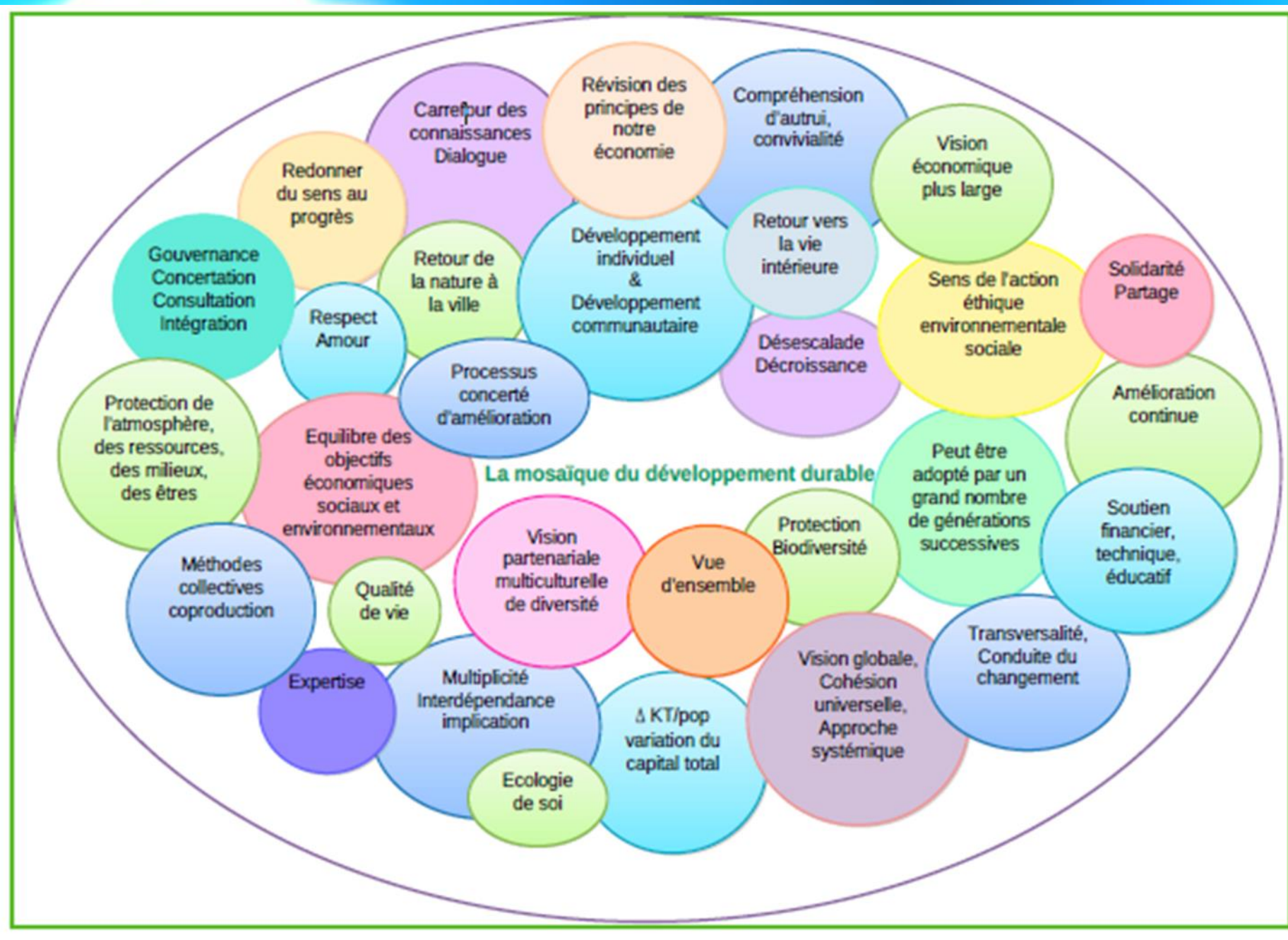
Graphique : Évolution de l'empreinte écologique mondiale, de 1961 à 2050 (en milliards d'hectares globaux)



Quelle politique adoptée?

- le rythme d'utilisation des ressources naturelles renouvelables ne doit pas être supérieur à celui de leur régénération,
- le rythme d'épuisement des ressources non renouvelables ne doit pas dépasser
- le rythme de développement des substituts renouvelables,
- • la quantité d'éléments polluants et de déchets doit être inférieure à celle que
- l'environnement naturel peut physiquement **absorber**





Nos espaces de vie seront-ils “durables” ?

FIN



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

